

## **CPAS : des chèques scolaires pour soutenir la rentrée !**

Lors de la rentrée 2013, une première expérience d'achat de chèques scolaires (25 euros) pour un budget total de 2.500 euros avait été menée. Rapidement, cette action a rencontré un engouement certain au sein des bénéficiaires du CPAS. Par ailleurs, les collaborations liées à la mise en place des « Tables rondes » sur la pauvreté infantile ont confirmé le bien-fondé de cette action. Cette année, la mise à disposition de chèques scolaires a été reconduite pour la rentrée scolaire 2014 afin de réduire la facture des frais liés à l'achat de matériel scolaire au sein des familles paupérisées de l'entité. Ces chèques s'élèvent à un montant unitaire de 25 euros et sont exclusivement destinés à l'achat d'objets scolaires auprès d'une enseigne de la grande distribution. Les élèves fréquentant l'enseignement secondaire bénéficieront également de cette opération qui affiche un budget total de 5000 euros. Cette décision tombe à point car, faut-il rappeler qu'en 2013, le gouvernement a décidé de « raboter » de 15% la prime de rentrée pour certains ménages et qu'il en sera de même cette année.